

SÉJOURS ÉTÉ

2026



**6-14
ANS**



SÉJOURS SOUS TENTE DE 2 À 4 NUITS



ÉDITO

La Ville de la Chapelle-sur-Erdre est heureuse de vous transmettre aujourd’hui la nouvelle programmation des séjours pour l’été 2026.

Cette année, trois nouveaux sites vous sont proposés : le camping du Moulin à Clisson, la ferme pédagogique du Forsdoff à Missillac et l'espace de plein air de Port Barbe.

Une fois encore, ces sites ont été sélectionnés pour leur proximité, mais surtout pour les valeurs communes qu’ils défendent : la connaissance de la biodiversité locale, la préservation de la nature et la compréhension de notre environnement.

L’objectif de ces séjours est d’apporter aux enfants et aux adolescents une meilleure connaissance du monde, de l’infiniment petit avec la découverte des abeilles, à l’infiniment grand et l’observation des étoiles...

Un séjour réussi est un séjour rempli de moments d’émerveillement partagés.

C’est tout ce que nous vous souhaitons pour ce bel été à venir !

*L’équipe d’animation
de la Direction Éducation et Parentalité*

NOS OBJECTIFS

S’appuyant sur le Projet Éducatif Local “Grandir à La Chapelle-sur-Erdre”, tous les séjours possèdent des objectifs communs :

LE GROUPE

- Entraide dans les tâches quotidiennes
- Création de souvenirs partagés
- Prise en compte des ressentis de chacun lors des temps de bilans quotidiens
- Déconnexion numérique sur l’ensemble des séjours (téléphones portables non autorisés) pour une meilleure immersion dans le séjour

LE MONDE

- Initiation et approfondissement de pratiques scientifiques, artistiques, culturelles et sportives

L’ENVIRONNEMENT

- Sites d’hébergements proches de la nature
- Partenariats avec des prestataires locaux
- Trajets limités dans la région
- Continuité des éco-gestes

UN CADRE SÉCURISÉ

- Séjours déclarés auprès de la Direction des Services Départementaux de l’Éducation Nationale (DSDEN)
- Taux d’encadrement respecté
- Équipe diplômée (BAFA à minima)
- Intervention d’un éducateur sportif pour toutes les pratiques qui le nécessitent
- Respect du rythme des enfants (*court séjour pour les premiers départs, possibilité de partir avec un copain, réveils échelonnés...*)



Retrouvez le projet en détail sur le site de la Ville : lchapellesurerdre.fr/le-projet-educatif-local

CARTE DES SÉJOURS

La Ville priviliege des destinations proches, à la découverte des nombreux sites qu'offre la région. Cet été, les séjours se dérouleront donc dans les départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Trois nouvelles destinations seront à découvrir.

Consultez ci-dessous la carte des lieux où pourra séjourner votre enfant.

ESPACE DE PLEIN AIR

DE PORT BARBE



LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

De la ferme à l'assiette

Du lundi 6 au mercredi 8 juillet
Enfants nés en 2019 et 2020 (p. 6)

Ma première colo scientifique

Du mercredi 8 au vendredi 10 juillet
Enfants nés en 2019 et 2020 (p. 6)

Les artistes de Port Barbe

Du lundi 13 au vendredi 17 juillet
Enfants nés en 2018 et 2019 (p. 7)

MISSILLAC

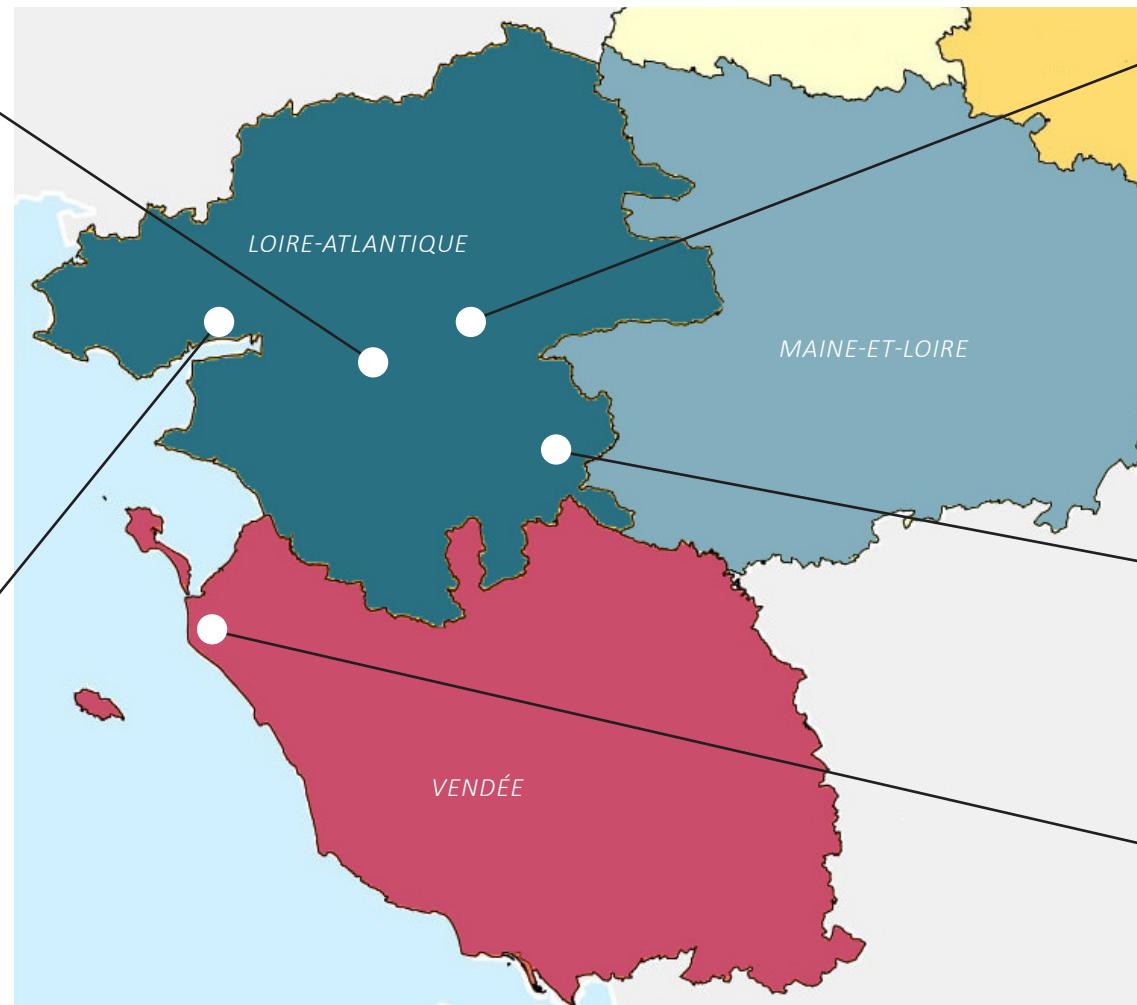


Les nuits de Forsdoff

Du lundi 17 au vendredi 21 août
Enfants nés en 2016 et 2017 (p. 11)

Colo'Nature

Du lundi 24 au vendredi 28 août
Enfants nés en 2018 et 2019 (p. 11)



JOUÉ-SUR-ERDRE

Parcours aventure

Du lundi 6 au vendredi 10 juillet
Enfants nés en 2012, 2013 et 2014 (p. 8)

Les Olympiades

Du lundi 13 au vendredi 17 juillet
Enfants nés en 2015 et 2016 (p. 8)

Au galop !

Du lundi 20 au vendredi 24 juillet
Enfants nés en 2013, 2014 et 2015 (p. 9)

Au fil de l'eau

Du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet / Enfants nés en 2017 et 2018 (p. 9)



CLISSON

Au cœur de Clisson

Du lundi 17 au vendredi 21 août
Enfants nés en 2015 et 2016 (p. 12)

Contes et légendes

Du lundi 24 au vendredi 28 août
Enfants nés en 2017 et 2018 (p. 12)

SAINTE-JEAN-DE-MONTS

Adrénaline

Du lundi 20 au vendredi 24 juillet
Enfants nés en 2016 et 2017 (p. 10)

100 % fun

Du lundi 27 au vendredi 31 juillet
Enfants nés en 2011 et 2012 (p. 10)

Espace de plein air
de Port Barbe
(La Chapelle-sur-Erdre)

Deux mini-séjours locaux de trois
jours et deux nuits ; l'idéal pour un
premier départ !

Enfants nés en 2018 et 2019

> 24 enfants

Enfants nés en 2019 et 2020

> 20 enfants par mini-séjour



De la ferme à l'assiette

du lundi 6 au mercredi 8 juillet



- > 2 nuits sous tentes
- > 1 matinée de découverte des animaux (poules, chèvres, abeilles) et de ce qu'ils peuvent produire.
- > 1 matinée de cueillette autour du potager et des aromates
- > Les après-midis seront consacrés à des ateliers de cuisine en lien avec les découvertes du matin.



- > 4 nuits sous tentes
- > Cycle d'ateliers entre théâtre et cirque
- > Travail sur la mise en scène et spectacle joué devant les familles à la fin de la semaine



Ma première colo scientifique

du mercredi 8 au vendredi 10 juillet



- > 2 nuits sous tentes
- > 1 atelier consacré à la construction d'une fusée à propulsion
- > 1 atelier d'expérimentation "Pourquoi ça flotte ?"



Base de loisirs
de Vioreau
(Joué-sur-Erdre)



Aux abords du lac de Vioreau, un grand tipi en guise de salle commune accueillera le groupe, dépassement garanti !

> 24 enfants par séjour

Enfants nés en 2012, 2013 et 2014



Parcours aventure

du lundi 6 au vendredi 10 juillet



- > 4 nuits sous tentes
- > Baignade dans la piscine et dans le lac
- > 4 activités : escalade, course d'orientation, tir à l'arc et VTT

Enfants nés en 2015 et 2016



Les olympiades

du lundi 13 au vendredi 17 juillet



- > 4 nuits sous tentes
- > Tir à l'arc, course d'orientation, escalade, VTT
- > Baignade dans la piscine et le lac



Enfants nés en 2013, 2014 et 2015



Au galop

du lundi 20 au vendredi 24 juillet



- > 4 nuits sous tentes
- > 2 séances d'équitation dont 1 balade
- > 1 séance de canoë + 1 course d'orientation
- > Baignade dans la piscine et dans le lac



Enfants nés en 2017 et 2018



Au fil de l'eau

du lundi 27 au vendredi 31 juillet



- > 4 nuits sous tentes
- > 1 séance de voile radiocommandée (RCS)
- > 1 session de catamaran
- > 2 sessions de dériveur

Camping Les Pinèdes
de la Caillauderie
(Saint-Jean-de-Monts)

> 24 enfants par séjour

Enfants nés en 2016 et 2017

Adrénaline

du lundi 20 au vendredi 24 juillet



- > 4 nuits sous tentes
- > 1 séance de char à voile
- > 1 journée au parc aquatique Atlantic Toboggan
- > ½ journée de visite libre et animation chasse au trésor à Biotope



Enfants nés en 2011 et 2012



100% fun

du lundi 27 au vendredi 31 juillet



- > 4 nuits sous tentes
- > 1 journée au parc aquatique Atlantic Toboggan
- > 1 séance de stand-up paddle
- > Visite libre de Biotope
- > ½ journée d'accrobranche



Centre de découverte de la biodiversité du littoral et de la forêt, Biotope sensibilise de façon ludique, interactive et pédagogique à l'environnement.

La Ferme du Forsdorff
(Missillac)

> 24 enfants par séjour

Enfants nés en 2016 et 2017



Les nuits de Forsdorff

du lundi 17 au vendredi 21 août



- > 4 nuits sous tentes
- > Visite de la ferme pédagogique
- > Escape game collaboratif
- > Création d'un herbier
- > Balade du parc aménagé et découverte de la biodiversité
- > 1 séance d'observation des étoiles avec télescope et vidéoprojection, animée par l'association "Voyager 3 Astronomie"

Enfants nés en 2018 et 2019



Enfants nés en 2018 et 2019



Colo' Nature

du lundi 24 au vendredi 28 août

- > 4 nuits sous tentes
- > Visite de la ferme pédagogique
- > Animation autour des cinq sens
- > Création d'un herbier
- > Balade du parc aménagé et découverte de la biodiversité
- > 1 séance d'observation des étoiles avec télescope et vidéoprojection, animée par l'association "Voyager 3 Astronomie"



À deux pas du centre historique de Clisson, cité médiévale au charme d'Italie, le camping du Moulin surplombe la Sèvre.

> 24 enfants par séjour

Enfants nés en 2015 et 2016



Au cœur de Clisson

du lundi 17 au vendredi 21 août



- > 4 nuits sous tentes
- > 1 journée de visite et d'animations au Château de Tiffauges
- > Découverte de la ville et du château de Clisson
- > Balade en canoë sur la Sèvre nantaise et piscine

Enfants nés en 2017 et 2018

Contes et légendes

du lundi 24 au vendredi 28 août



- > 4 nuits sous tentes
- > 1 journée de visite et d'animations au Château de Tiffauges
- > Découverte de la ville et du château de Clisson
- > Piscine



À NOTER

| FÉVRIER | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | 1 | |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | |

Du 9 février à 10h
au 3 mars à 23h59 :
pré-inscriptions en ligne
sur le site de la Ville

| MARS | | | | | | |
|------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| 1 | | | | | | |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

26 mars : tirage au sort
À partir du 27 mars :
publication des listes sur le
site de la Ville et à la DIREP

| AVRIL | | | | | | |
|-------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

2, 8, 9 et 11 avril :
permanences pour le dépôt
des dossiers

| JUIN | | | | | | |
|------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

13 juin (après-midi) :
réunion d'information
et rencontre des équipes



Cette année, trois nouvelles destinations seront à découvrir : l'Espace de plein air de Port Barbe à La Chapelle-sur-Erdre, Clisson et Missillac.



Pour participer à certains séjours, les enfants doivent avoir au minimum 6 ans le jour du départ.



Le Pass Colo est une aide de l'État, comprise entre 200 € et 350 €, qui est déduite directement du prix du séjour. En 2026, il concerne les familles dont le quotient familial est inférieur à 1 500€, et qui ont un enfant né en 2015 et/ou un enfant né en 2014 qui n'a pas utilisé son Pass Colo en 2025.

BESOIN D'AIDE POUR UNE PRÉ-INSCRIPTION OU POUR COMPLÉTER VOTRE DOSSIER ?



Vous pouvez prendre RDV par téléphone au 02 51 81 87 23.



RÈGLEMENT

Pré-inscriptions

Après la transmission de la programmation aux familles, une phase de pré-inscription aura lieu via un formulaire en ligne. Toutes les pré-inscriptions enregistrées dans les délais seront prises en compte si elles respectent les conditions d'années de naissance.

Il sera possible d'indiquer jusqu'à deux souhaits de séjours différents par enfant pré-inscrit. Pour chaque séjour sélectionné, l'enfant pourra désigner un ami ou un membre de sa fratrie avec qui il souhaite partir. Ce souhait ne sera pris en compte que si le deuxième enfant effectue lui aussi la démarche de rapprochement lors de sa propre pré-inscription.

Les enfants dont les parents ou représentants légaux résident dans des communes extérieures pourront effectuer une pré-inscription. Des places leur seront attribuées uniquement si le séjour n'est pas complet.

Tirage au sort

Afin de favoriser l'accès et le départ en séjour de tous, une partie des places sera attribuée en priorité aux enfants dont les familles ont un quotient familial inférieur à 525 €. Ensuite, si un séjour a plus de pré-inscriptions que de places disponibles, un tirage au sort sera effectué, en assurant une priorité aux pré-inscrits de l'année 2025 qui n'ont pas été tirés au sort. De plus, une liste d'attente sera constituée après le tirage au sort.

Les listes des enfants tirés au sort seront affichées le lendemain du tirage à la Direction Éducation et Parentalité (15 rue Jean Jaurès) et publiées sur le site Internet de la Ville et le Portail Familles.

Inscriptions

Pour valider la participation de l'enfant au séjour, chaque famille concernée recevra un mail lui indiquant la procédure à suivre. Le dossier à compléter devra être imprimé directement par les familles ou retiré à l'accueil de la Direction Education et Parentalité sur demande. Il est impératif de compléter scrupuleusement la fiche de renseignements et d'y joindre l'ensemble des documents demandés. Tout dossier incomplet ou non transmis avant la dernière permanence fixée au samedi 11 avril annulera l'inscription de l'enfant (cf rappel des dates page 13).

Des permanences seront mises en place pour permettre le dépôt des dossiers. Une fois cette démarche réalisée, l'enfant sera officiellement inscrit au séjour.

Paiement

Toute inscription donnera lieu à facturation. Le séjour sera facturé en deux fois, en même temps que les prestations municipales (restauration scolaire, accueil de loisirs, périscolaire...).

Le paiement en Chèques Vacances est possible auprès du Trésor Public de Saint-Herblain. Si les autres prestations sont habituellement payées par prélèvement automatique, il faudra demander l'arrêt de celui-ci dès le dépôt du dossier.

Attention : Si les autres prestations sont habituellement payées par prélèvement automatique, il faudra demander l'arrêt de celui-ci, dès le dépôt du dossier, lors d'une permanence.

TARIFICATION

Chaque famille chapellaine dispose d'un tarif individuel et proportionné à ses revenus. En effet, le tarif des séjours est calculé en fonction d'un taux d'effort. Un tarif plancher est fixé à 7€ et un tarif plafond à 78,38€ / jour.

Celui-ci s'élève à **0,02707** appliqué sur le quotient familial (CAF, MSA ou calculé à partir de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024). Le montant ainsi évalué correspond à la participation journalière de la famille.

Ce tarif journalier est ensuite multiplié par le nombre de jours du séjour.

Exemple :

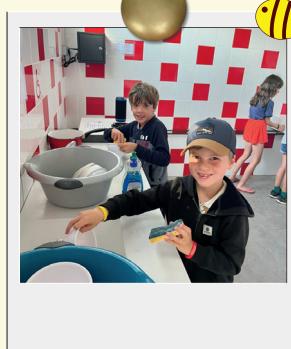
Pour une famille avec un quotient familial de **800 €** et pour un séjour de **5 jours** :
800 x 0,02707 x 5 jours = 108,28 € pour l'ensemble du séjour

Pour réaliser une simulation personnalisée, rendez-vous sur le "calculateur tarif 2026" disponible sur le Portail Familles, dans la "Bibliothèque de documents".

Pour les familles n'habitant pas sur la commune, ce tarif journalier est majoré d'un montant forfaitaire de 15€.

Si vous êtes éligibles et que vous avez donné votre accord sur la fiche d'inscription séjour, les aides VACAF AVE et/ou du Pass Colo seront déduites directement de vos factures.

- SOUVENIRS DE VACANCES -



Renseignements :
Direction Éducation et Parentalité
Espace Familles Pierre de Rosa - 15 rue Jean Jaurès
02 51 81 87 23
sejours@lachapellesurerdre.fr

